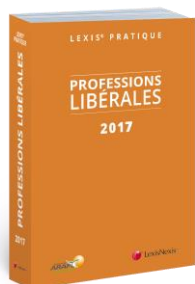


Communiqué du 12 mai 2017

## **Lexis Pratique Professions libérales,** *L'ouvrage de référence de tous les professionnels libéraux*

**LexisNexis présente la deuxième édition de cet ouvrage regroupant les règles fiscales, sociales, juridiques et comptables applicables aux professionnels libéraux pour l'exercice de leur activité.**

Cet ouvrage, didactique et pratique, apporte une information complète pour sécuriser l'exercice libéral. Il est **indispensable** pour répondre aux besoins spécifiques de chaque profession, et **incontournable** pour trouver rapidement la dernière solution en vigueur grâce à une mise à jour en continu.



La dimension **pratique** de l'ouvrage repose sur :

- Le partenariat éditorial établi entre **LexisNexis** et la **Conférence des ARAPL**, regroupant 18 associations agréées, et près de 130 000 professionnels libéraux ;
- Une équipe de praticiens, avocats, juristes spécialisés en droit fiscal et social, en comptabilité et en droit des sociétés.

Outre toutes les informations indispensables pour remplir la déclaration fiscale 2035, ce guide intègre l'**ensemble des informations fiscales, sociales, comptable** nécessaires au bon fonctionnement de la profession en proposant **une vision transversale des problématiques juridiques**.

### **À propos de La Conférence des ARAPL**

La Conférence des ARAPL, structure décentralisée et interprofessionnelle, regroupe 18 ARAPL régionales réparties en métropole, aux Antilles et en Guyane. Elle représente les ARAPL au niveau national auprès de l'administration fiscale, des pouvoirs publics, des différents syndicats professionnels..., et met à la disposition de ses adhérents et de leurs conseils des publications spécialisées.

### **À propos de LexisNexis® en France – [www.lexisnexis.fr](http://www.lexisnexis.fr)**

Éditeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O.,...

LexisNexis, classée 2e entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

**Contact Presse : Alizée Houée - 01 71 72 47 79 – [alizee.houee@lexisnexis.fr](mailto:alizee.houee@lexisnexis.fr)**



**Pour plus d'informations :**

Twitter : [@LexisNexisFr](#) – Facebook : LexisNexis France – LinkedIn : [@LexisNexis France](#) –  
Revue digitale Tendances Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>

**Contact Presse : Alizée Houée - 01 71 72 47 79 – [alizee.houee@lexisnexis.fr](mailto:alizee.houee@lexisnexis.fr)**